



## Communiqué de Presse

---

**Châteaulin (29) le 1<sup>er</sup> juin 2012** : Le Groupe Doux a sollicité et obtenu, ce jour, du tribunal de commerce de Quimper le bénéfice d'une procédure de redressement judiciaire ouverte pour une première période d'observation de 6 mois.

Un administrateur judiciaire a été nommé et assistera la direction de l'entreprise dans la mise au point d'un plan de continuation, en France, privilégiant l'emploi et la pérennité de l'entreprise.

Le Groupe Doux va mettre immédiatement en place un plan d'aide destiné aux fournisseurs stratégiques et aux éleveurs afin qu'ils ne subissent aucune difficulté. Ce plan devrait être mis en place dès lundi 4 juin avec le support des autorités publiques régionales. La sécurisation des approvisionnements de nos partenaires, la continuité opérationnelle et la livraison des clients demeurent les priorités du Groupe qui exporte 50% de la production de volaille du grand ouest de la France dans plus de 100 pays.

Le Groupe Doux envisage ce redressement judiciaire comme une période importante visant à mettre au point un nouveau plan d'affaires centré sur ses activités françaises. Le Groupe et les autorités publiques déploient tous leurs efforts pour que la procédure qui s'ouvre, essentiellement technique et liée au niveau d'endettement du Groupe, n'affecte pas ses opérations.

Jean-Charles Doux, directeur général délégué du Groupe Doux a déclaré : « En se plaçant sous le régime du redressement judiciaire ordonné par le tribunal de commerce de Quimper, le Groupe Doux a fait le choix de la sécurité. Les plans de refinancement qui nous ont été proposés reposaient sur des solutions à court terme qui n'offraient pas de garanties suffisantes sur la continuité et la préservation des intérêts régionaux historiques du Groupe ». Il a ajouté : « Avec nos salariés, les éleveurs et producteurs français sont notre première priorité. Le temps de la procédure sera pleinement employé pour assurer un développement durable et rentable à notre activité française ».

*A propos du Groupe Doux*

*Premier producteur européen de volaille, avec plus de 1 million de volailles abattues par jour, le Groupe Doux en France a réalisé, en 2011, un chiffre d'affaires de 850 millions d'euros. Le Groupe est présent sur l'ensemble des segments du marché de la volaille, depuis les produits frais et congelés jusqu'aux produits élaborés (panés, plats cuisinés, charcuterie de volaille,...). Interlocuteur majeur de la distribution, de l'industrie alimentaire et de la restauration hors foyer, le Groupe Doux commercialise ses produits dans plus de 100 pays, sur les 5 continents. Les principales marques du Groupe sont Doux et Père Dodu, ou encore Cœur de Bretagne et Malvoisine pour les volailles fermières et Label Rouge. Le Groupe dispose de 12 sites de production en France, 4 couvoirs et 4 usines d'aliment et réunit plus de 3 400 collaborateurs.*

### Contact media

FTI Consulting Strategic Communications

T : 01 47 03 68 10

Guillaume Foucault : 06 85 19 94 09  
guillaume.foucault@fticonsulting.com

Louis Silvestre : 06 24 31 06 76  
louis.silvestre@fticonsulting.com